



**HAL**  
open science

# Des écrins architecturaux sacralisants ? Regards sur la présentation de quelques groupes statuaires du monde grec

Sophie Montel

► **To cite this version:**

Sophie Montel. Des écrins architecturaux sacralisants ? Regards sur la présentation de quelques groupes statuaires du monde grec. Image et religion, Dec 2003, Rome, Italie. pp.165-179. halshs-00696046

**HAL Id: halshs-00696046**

**<https://shs.hal.science/halshs-00696046>**

Submitted on 10 May 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Des écrins architecturaux sacralisants ? Regards sur la présentation architecturale de quelques groupes statuaire du monde grec

Sophie Montel\*

## Introduction

Le dossier que je présente est un travail en cours qui se fonde sur des réalités archéologiques<sup>1</sup>. Je me suis interrogée sur ce que révèlent les écrins architecturaux qui abritent des groupes statuaire quant aux pratiques grecques du financement de ces offrandes imposantes. L'observation des différentes solutions mises en œuvre par les Grecs pour exposer des groupes sculptés devrait conduire à mettre en lumière les liens qui existent entre le sacré et les images ainsi mises en espace.

Avant d'entrer dans cette problématique, quelques remarques préliminaires sont nécessaires à la compréhension de ces groupes statuaire et de leur mode d'exposition.

## 1. Les groupes statuaire et leur mode d'exposition

### 1.1. Emplacement

Objet de cette étude : les groupes – par opposition aux statues isolées.

Parmi les offrandes sculptées faites et exposées dans les sanctuaires ou sur les places publiques du monde grec, nous distinguons les groupes des figures isolées (je laisserai pour ma part de côté le problème délicat des « statues de culte » que Fr. Prost a développé de son côté<sup>2</sup>). Offrir, financer, faire réaliser un groupe statuaire correspondait à une dépense plus large, mais aussi à une volonté de marquer les lieux et les esprits des pèlerins et des visiteurs. Pour ériger un groupe sculpté – figures d'hommes, de dieux ou d'animaux –, il faut une

base importante et donc obtenir des autorités, magistrats dont le nom ne nous est que rarement parvenu, un emplacement adéquat. Malheureusement, nous ne connaissons que peu de choses sur cette réglementation nécessaire à la bonne marche d'un sanctuaire. Qui du prêtre, du *hiéromnémon* du sanctuaire d'Apollon à Delphes, de l'architecte du temple – comme nous l'apprennent un règlement amphictyonique de Delphes ou l'inscription d'Aphrodisias que je mentionne plus loin<sup>3</sup> –, de l'astynome ou de l'agoranome dirigeait la mise en place des offrandes en attribuant un emplacement précis au dédicant demandeur d'un secteur dans les endroits les plus en vue ? Quelques règlements religieux (Rhodes, Athènes, Loryma par exemple<sup>4</sup>) évoquent ces problèmes de gestion de l'espace sans que l'on ait pu y relever quoi que ce soit qui ait trait aux constructions monumentales qui nous intéressent.

---

\* Université de Paris X-Nanterre. Cet article a été écrit alors que je commençais ma thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Paris X – Nanterre le 28 juin 2008.

<sup>1</sup> Mes remerciements vont à Cl. Pouzadoux, N. Lubtchansky et tous les membres du séminaire *Image et religion* qui m'ont invitée à participer à ce colloque.

<sup>2</sup> *Pour une histoire de la statue cultuelle en Grèce ancienne*. Communication présentée au colloque et non publiée dans le volume.

<sup>3</sup> Delphes, *Corpus des Inscriptions de Delphes*, IV, 44 par exemple ; Aphrodisias de Carie, *CIG II* 2749.

<sup>4</sup> Rhodes, stèle de marbre du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*LSS*, n°107) ; Athènes, règlement du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*LSCG*, n°43) ; Loryma, stèle de marbre du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*LSAM*, n°74).

Pourtant, si le personnel en question veillait à ce que les petites offrandes n'encombrent pas le passage<sup>5</sup>, *a fortiori* devait-il statuer à l'occasion de la construction d'un bâtiment.

### 1.2. Présentation des groupes statuaires

L'étude de la présentation des groupes statuaires permet de comprendre qu'il y a eu une évolution dans les pratiques des Grecs. En partant des expériences faites avec la mise en espace des statues – cultuelles ou non – à l'intérieur des temples, en multipliant les essais en fonction du terrain disponible et du type d'offrande consacrée, les Grecs ont élaboré d'une part un véritable répertoire de supports pour statues, mais aussi des formes architecturales conçues pour abriter et mettre en valeur ces groupes statuaires.

En matière de présentation, l'évolution n'est pas allée du plus simple au plus complexe depuis l'époque archaïque : dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., on a conçu des édicules destinés, probablement, à abriter des offrandes statuaires ; les offrandes de Sicyone à Delphes (la *tholos*, le monoptère) appartiennent sans doute à cette catégorie. « Les bases en hémicycle, si efficaces dans leur présentation du groupe aux yeux de tous (j'aurai à en reparler par la suite), apparaissent dès le VI<sup>e</sup> s. (Kokkinolaka, sur la voie sacrée entre Milet et Didymes) et se multiplient au V<sup>e</sup> s. à Olympie et à Delphes »<sup>6</sup>. Enfin, dans un sanctuaire comme celui d'Apollon à Delphes, lieu exceptionnel certes, les diverses solutions de mise en espace des offrandes dépendaient dans la majorité des cas de l'espace mis à la disposition des dédicants. C'est pourquoi j'ai voulu souligner l'importante lacune due à la perte des règlements religieux qui régissaient ces pratiques.

C'est à partir du IV<sup>e</sup> s. que les écrans architecturaux semblent se multiplier, à un moment où les bases accueillant des groupes statuaires ne sont plus uniquement des massifs rectangulaires allongés, éventuellement à degrés, sur lesquels les statues s'alignent les unes auprès des autres formant ainsi des groupes paratactiques. Avec l'évolution de la sculpture, les statues interagissent au sein du groupe, et donnent naissance à ce que nous appelons, à la suite d'A. Jacquemin<sup>7</sup> et de A. H. Borbein<sup>8</sup>, des groupes syntactiques, par opposition aux précédents. Ces groupes sont d'autant plus intéressants qu'ils sont mis en espace sur une base conçue spé-

cifiquement pour eux. Cependant, malgré l'évolution constatée dans les formes de la sculpture, les solutions les plus originales ne relèvent pas de la plastique, mais bien plus de l'architecture ; je vais essayer de le démontrer.

Parmi les écrans architecturaux qui se développent au IV<sup>e</sup> s., il faut évoquer les *naïskoi* : petites constructions présentant trois côtés et un couronnement souvent en forme de fronton, littéralement petit édifice en forme de temple. Leur apparition dans l'architecture sépulcrale du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. correspond à un développement de la troisième dimension des reliefs : les stèles funéraires gagnent en profondeur. Ces *naïskoi* reflètent les mêmes principes que les bâtiments que je me suis proposée d'étudier : on enclôt les statues dans un petit édicule tridimensionnel. La représentation de ces *naïskoi* dans la céramique italote a un sens très spécifique qui peut éclairer, à mon sens, cette interprétation des écrans architecturaux pour statues<sup>9</sup>. Ces *naïskoi* servent par exemple à mettre le dieu en valeur dans le champ figuré du vase, mais aussi à héroïser les mortels.

Avant de présenter quelques-uns de ces écrans et leurs spécificités propres, il m'a semblé important de réfléchir aux termes pouvant désigner de petits édifices destinés à mettre en valeur un groupe composé de deux, trois, ou « n » sculptures.

<sup>5</sup> Cf. note 4. Le règlement rhodien stipule qu'il est interdit de déposer une demande pour l'installation des statues et autres objets dans une partie déterminée du sanctuaire et là où cela pourrait gêner le passage.

<sup>6</sup> À Olympie, offrande des Achéens à l'est du temple de Zeus (9 statues en bronze d'Onatas d'Égine, vers 480-470 av. J.-C.) ou offrande des Apolloniates le long de la voie au sud de l'Altis (13 statues de bronze œuvre de Lykios fils de Myron) ; à Delphes, hémicycle supportant les statues des Sept et des Épigones, le long du côté sud de la voie sacrée (16 personnages au moins et un cheval ; après la bataille d'Oinoé - 456 av. J.-C. ; *SD* n°112 : *SD* correspond à Site de Delphes : il s'agit de la numérotation utilisée dans l'*Atlas*, Athènes, 1975 et dans le *Guide de Delphes. Le site*, Athènes, 1991).

<sup>7</sup> Jacquemin 1999.

<sup>8</sup> A. H. Borbein, Die griechische Statue des 4. Jahrhunderts v. Chr., *JDAI*, 88, 1973, p. 42-212.

<sup>9</sup> Par exemple : A. Pontrandolfo, G. Prisco, E. Mugione, F. Lafage, Semata e Naïskoi nella ceramica italota, in : *La parola, l'immagine, la tomba*, *AION*, 10, 1988, p. 181-202.

### 1.3. Terminologie

#### a – Un type de trésor particulier : l'écrin architectural

Dans l'intitulé de mon intervention, j'ai retenu l'expression « écrin architectural », terme générique que j'utilise dans le cadre de mon étude sur les bâtiments conçus pour abriter des groupes sculptés. Écrin est un terme emprunté au domaine de la bijouterie, où il désigne un coffret servant à serrer des bijoux ou de l'argenterie. Associé à l'adjectif architectural, l'on comprend donc qu'on puisse l'employer pour désigner des petites constructions abritant des objets que l'on souhaitait protéger.

Dans l'architecture grecque, un bâtiment relevant de cette catégorie est connu sous l'appellation de trésor, en grec *θησαυρός*, qui signifie à la fois le dépôt et le lieu de dépôt. Tout cela est bien connu. Il semble que le terme ait d'abord été associé aux boîtes rectangulaires ou cylindriques, « troncs » à offrandes<sup>10</sup>, que l'on trouve dans de nombreux sanctuaires, dédiées par un individu ou un groupe officiel et contenant des pièces de monnaie ou des bijoux<sup>11</sup>. Les trésors - bâtiments, érigés par les cités dans les sanctuaires les plus fréquentés, étaient destinés à abriter des offrandes précieuses, mais pas forcément des statues, même si la littérature nous a livré quelques exemples d'images sculptées abritées dans de tels édifices. Je pensais jusque là, influencée par la bibliographie sur ces bâtiments, que le cas des trésors était à considérer à part, puisqu'il semble que ces constructions aient été d'abord conçues comme de véritables « boîtes à offrandes », tout en étant, par leur décor et la sculpture architecturale qui les accompagnait, de véritables offrandes en eux-mêmes. Mais, à mon sens, la fonction des trésors est tout à fait semblable à celle des bâtiments que j'identifie comme des écrins pour groupe statuaire<sup>12</sup>.

Pouvait-on pénétrer dans ces petits bâtiments pour voir les objets exposés, la porte restait-elle ouverte pour que les pèlerins aperçoivent quelque chose ? Un document de l'Acropole d'Athènes peut nous éclairer sur ce problème complexe : il s'agit d'une inscription *stoïchêdon* gravée sur deux plaques de métopes de l'« architecture H »<sup>13</sup>. Deux décrets du peuple athénien y figurent ; ils témoignent d'une phase de réorganisation de l'Acropole d'Athènes dans laquelle il est apparu nécessaire de réaffirmer les principes de fréquentation de l'espace sacré. Le second de ces décrets, le plus complet (plaque B), présente plusieurs règlements religieux relatifs à

l'*hécatompédon*. L'un de ces règlements stipule que « les trésoriers devront ouvrir à la visite les locaux de l'*hécatompédon* au moins trois fois par mois : le premier jour avant la nouvelle lune ainsi que le dixième jour et le vingtième jour, en leur présence »<sup>14</sup>. Comme pour chacun des règlements de cette stèle, des amendes sont prévues pour les contrevenants. Les *oikêmata* évoqués dans ce décret étaient des « locaux » (trois au moins) construits sur cet espace désigné par le terme *hécatompédon*, auquel doit correspondre la plate-forme de *pôros* à crépis qui sert ensuite de massif de fondation au Parthéon<sup>15</sup>. Ces locaux, sans doute semblables aux trésors archaïques dont on a conservé des vestiges (Athènes, Musée de l'Acropole), abritaient des objets sacrés que les pèlerins pouvaient voir trois fois dans le mois. Cette inscription témoigne donc de règles concernant l'ouverture des édifices du sanctuaire qui ont dû exister dans d'autres sanctuaires et pour d'autres types de bâtiments. Cette question du mode de fermeture est essentielle. À mon sens, c'est une interrogation qui est également pertinente quant aux temples et à l'accessibilité à la « statue de culte ».

<sup>10</sup> Les inscriptions comme les découvertes de ce type de mobilier fournissent des exemples à cette définition. Cf. Jacquemin 1999, p. 115, n. 28.

<sup>11</sup> Argument développé notamment par E. L. Brulotte dans sa thèse sur les sanctuaires d'Artémis dans le Péloponnèse, travail dans lequel il s'est intéressé aux différentes manières de disposer les offrandes dans les sanctuaires : *The placement of votive offerings and dedications in the Peloponnesian sanctuaries of Artemis*, University of Minnesota, 1994 (1995), chapter 3, *The placement of offerings*.

<sup>12</sup> À cet égard, la publication du trésor des Thessaliens de Delphes par A. Jacquemin et D. Laroche est tout à fait significative : ils ont montré que le bâtiment avait d'abord été conçu comme un trésor avant d'accueillir les neuf statues qui composent le groupe statuaire offert par Daochos II. Cf. Jacquemin, Laroche 2001.

<sup>13</sup> « Inscription de l'*hécatompédon* » *IG I<sup>3</sup> 4*, Athènes, Musée Épigraphique 6794 ; entre 508/507 et 499/498 ou 485/484 av. J.-C. au plus tard. Cf. Holtzmann 2003, p. 86.

<sup>14</sup> Traduction dans Holtzmann 2003, p. 85.

<sup>15</sup> Holtzmann 2003, p. 84, d'après R. Tölle-Kastenbein, *Das Hekatompedon auf der Athener Akropolis*, *JdI*, 108, 1993, p. 43-75.

## b – Termes grecs

La recherche des termes grecs employés par les auteurs anciens pour désigner de tels lieux, des petits bâtiments abritant des groupes sculptés, m'a permis de constater que le contenu avait fait l'objet de plus de commentaires que le contenant.

Le premier exemple que j'ai choisi de rappeler ici est célèbre : il s'agit de la description par Plutarque de l'ex-voto de Cratéros dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes. Cette offrande, constituée d'un groupe de deux statues masculines et de trois animaux au moins, un fauve et des chiens de chasse, était disposée dans une niche hypèthre large de 15,27 m, et profonde de 6,35 m (fig. 6).

Dans le commentaire que fait Plutarque de cette offrande monumentale (*Vie d'Alexandre*, 40, 5), il ne nous apprend absolument rien, ni sur l'espace qui accueille les statues de bronze, ni sur l'emplacement des dites statues qu'il avait eu le loisir d'admirer lors de son long séjour à Delphes.

Τοῦτο τὸ κυνήγιον Κρατερὸς εἰς Δελφοὺς ἀνέθηκεν, εἰκόνας χαλκᾶς ποιησάμενος τοῦ λέοντος καὶ τῶν κυνῶν, καὶ τοῦ βασιλέως τῷ λέοντι συνεστῶτος, καὶ αὐτοῦ προσβοηθοῦντος, ὧν τὰ μὲν Λύσιππος ἔπλασε, τὰ δὲ Λεωχάρης·

Cratéros consacra cette scène de chasse à Delphes, où il fit faire des statues de bronze représentant le lion, les chiens, le roi aux prises avec le lion et lui-même Cratéros se portant à son secours. Certaines de ces statues sont de Lysippe, les autres de Léocharès<sup>16</sup>.

Pourtant cette offrande monumentale bénéficie d'un emplacement extraordinaire, puisqu'elle se situe immédiatement au Nord de la colonnade du temple d'Apollon, dans l'*Ischégaon*, le mur de terrasse qui fermait l'esplanade. Si le mur de fond de la niche qui abritait ce groupe statuaire n'avait pas conservé, en place, la dédicace inscrite de Cratéros – épigramme de dix lignes gravées sur deux pierres de calcaire gris<sup>17</sup> –, les archéologues français à Delphes n'auraient peut-être jamais identifié l'emplacement de ce groupe statuaire célèbre.

Le texte de Pausanias décrivant le *Philippeion* d'Olympie est, quant à lui, un peu plus descriptif. Le *Philippeion* est un bâtiment circulaire de 15,24 m

de diamètre, une *tholos*, situé à l'ouest du temple d'Héra dans le sanctuaire de Zeus Olympien. Il abritait un groupe généalogique présentant cinq statues chryseléphantines<sup>18</sup> de la famille de Macédoine.

Pausanias, *Périégèse*, V (*Élide I*) 20, 9-10 :

Ἔστι δὲ ἐντὸς τῆς Ἄλτεως τό <τῆ Μητρῶν καὶ οἴκημα περιφερὲς ὀνομαζόμενον Φιλιππεῖον· ἐπὶ κορυφῇ δὲ ἐστὶ τοῦ Φιλιππείου μήκων χαλκῆ σύνδεσμος ταῖς δοκοῖς· τοῦτο τὸ οἶκημα ἔστι μὲν κατὰ τὴν ἔξοδον τὴν κατὰ τὸ πρυτανεῖον ἐν ἀριστερᾷ, πεποιήται δὲ ὀπτῆς πλίνθου, κίονες δὲ περὶ αὐτὸ ἐστήκασιν· Φιλίππῳ δὲ ἐποιήθη μετὰ τὸ ἐν Χαιρωνείᾳ τὴν Ἑλλάδα ὀλισθεῖν· κείνται δὲ αὐτόθι Φιλίππος τε καὶ Ἀλέξανδρος, σὺν δὲ αὐτοῖς Ἀμύντας ὁ Φιλίππου πατήρ· ἔργα δὲ ἐστὶ καὶ ταῦτα Λεωχάρους ἐλέφαντος καὶ χρυσοῦ, καθὰ καὶ τῆς Ὀλυμπιάδος καὶ Εὐρυδίκης εἰσὶν αἱ εἰκόνες·

À l'intérieur de l'Altis, il y a le Métrōon et un édifice circulaire appelé le Philippeion. Au faite du Philippeion un pavot de bronze sert de lien pour les poutres du toit. Cet édifice se trouve sur la gauche quand on sort le long du prytanée : il est construit en brique cuite, et entouré d'une colonnade. Il fut construit par Philippe après l'échec de la Grèce à Chéronée. Il y a là des statues de Philippe, d'Alexandre, ainsi que celle d'Amynthas, père de Philippe, pour les accompagner. Ces statues chryseléphantines sont dues à Léocharès, ainsi que les portraits d'Olympias et d'Eurydice<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Plutarque, *Vies*, Tome IX, *Alexandre – César*, Texte établi par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, 1975.

<sup>17</sup> R. Flacelière, *Inscriptions de la terrasse du temple et de la région Nord du sanctuaire*, Paris, 1954 (Fouilles de Delphes, Tome III, Fascicule 4, n°137).

<sup>18</sup> Pausanias parle de statues chryseléphantines, mais la base conservée à Olympie présente des cavités d'encastrement correspondant aux plinthes de statues de marbre. Sur ce point, voir P. Schultz, *Leochares' Argead Portraits in the Philippeion*, in : R. von den Hoff and P. Schultz (éd.), *Early Hellenistic Portraiture: Image, Style, Context*, Cambridge, 2008, p. 205-233.

<sup>19</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, Livre V, *L'Élide*, Texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par A. Jacquemin, Paris, 1999.

Pausanias parle d'un « édifice circulaire », οἰκημα περιφερές. Or, le terme οἰκημα désigne des locaux et des édifices de forme et de fonction variées : dans sa *Périégèse*, Pausanias l'emploie à 37 reprises pour nommer des réalités bien différentes. Ce terme couvre donc un champ lexical beaucoup trop flou pour convenir aux écrins architecturaux qui nous occupent.

Mais deux termes plus spécifiques sont employés dans deux inscriptions.

La mention d'une agalmatothèque apparaît dans une inscription de Cyzique datée entre 25 et 50 ap. J.-C.<sup>20</sup>. L'inscription compte 88 lignes, gravées en trois colonnes sur un bloc de marbre blanc. La cité prend le deuil à la mort d'une femme, Apollonis, et les honneurs qui lui seront rendus, à l'occasion de ses funérailles, mais également à l'avenir, sont gravés sur la pierre. La cité décide notamment de dresser des statues d'Apollonis et de veiller à leur disposition.

Lignes 57 – 59

κατασκευάσαι δὲ αὐτῆς καὶ ἀγαλματοθήκην ἐν τῷ  
Χαριτησίῳ,  
εἰσερχομένων ἐκ τῆς ἱερᾶς ἀγορᾶς ἐν δεξιᾷ, ἐν ἣ καὶ  
ἀναστήσαι  
αὐτῆς ἄγαλμα (...)

Lignes 64 – 68

(...) ἀνατεθῆναι αὐτῆς ἄγαλμα  
ἐν ἐνὶ τῶν οἰκημάτων τῆς τετραγώνου ἀγορᾶς ἐν τῇ  
στοᾷ  
τῇ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς, τῷ ὄντι μεταξὺ τοῦ τε τῶν  
τειμητῶν ἀρχῆου  
καὶ τοῦ ἀγορανομίου, κοσμηθέντι δὲ αὐτῷ χρῆσθαι  
εἰς τὸν αἰεὶ χρόνον  
ἀρχῆῳ τὸν τε κοσμοφύλακα καὶ τοὺς αἰεὶ κοσμοφυλα-  
κῆσοντας·

Ce sont les lignes 57 à 59 qui m'intéressent : κατασκευάσαι δὲ αὐτῆς καὶ ἀγαλματοθήκην ἐν τῷ Χαριτησίῳ, qu'on lui construise aussi une agalmatothèque au Charitésion (le sanctuaire des Charites), à droite en entrant quand on vient de l'agora sacrée précise le texte, où l'on dressera une statue d'elle, ἐν ἣ καὶ ἀναστήσαι αὐτῆς ἄγαλμα. Un peu plus loin, lignes 64 - 66, nous apprenons que, pour la même citoyenne, on fera dresser une statue dans l'une des pièces d'une seconde agora, l'agora tétragone, dans le portique Est : ἀνατεθῆναι αὐτῆς

ἄγαλμα ἐν ἐνὶ τῶν οἰκημάτων τῆς τετραγώνου ἀγορᾶς ἐν τῇ στοᾷ τῇ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς.

Le suffixe -thèque est ici ajouté à un substantif, ἄγαλμα, qui désigne la statue en général, à l'époque qui nous intéresse, et dans le cas exposé par cette inscription<sup>21</sup>. Le terme agalmatothèque définirait donc un espace destiné à recevoir une ou plusieurs statues. Le décret de Cyzique précise toutefois que les deux statues dont il est question dans ce passage (lignes 57-66) devront être couronnées par « les prêtresses, les Pythaistrides et les hiéropes » (statue de l'agalmatothèque) ou bien par « ceux qui viendront déclarer (...) la célébration des mariages » (statue du portique Est de l'agora tétragone). Il s'agit donc de statues auxquelles on rend un culte. Pour comprendre la réalité de cette agalmatothèque de Cyzique, il faut suivre, je crois, l'analyse proposée par M. Sève<sup>22</sup> qui fait de ce lieu une construction couverte, ouverte en façade, c'est-à-dire un lieu qui mette la statue à l'abri tout en la mettant en valeur et en permettant aux citoyens et passants de la voir. Le verbe employé, κατασκευάζω<sup>23</sup> (ligne 57), indique une construction nouvelle ; il faut donc exclure l'aménagement d'un local déjà existant.

Un second élément éclaire cette définition : la distinction qui est faite entre les deux types de réceptacles de statues. Pour la seconde statue offerte à Apollonis, le décret précise bien, ligne 66, qu'on la placera dans une des pièces, ἐν ἐνὶ τῶν οἰκημάτων, du portique Est de l'agora tétragone ; la suite du décret détaille même « quand on l'aura arrangé » (κοσμηθέντι, ligne 67), ce qui montre bien que, dans ce cas, on recycle, on réutilise une pièce déjà existante pour en faire l'abri de la statue.

<sup>20</sup> J. Robert, L. Robert, *Bulletin épigraphique*, 1978, p. 457-459 (n° 393) ; L. Robert, *CRAI*, 1978, p. 553-556 ; Sève 1979 ; Hübner 1993.

<sup>21</sup> *Agalma* désigne soit des offrandes qui plaisent aux dieux (c'est le sens premier d'ἄγαλμα, dérivé d'ἀγάλλομαι), soit des statues représentant des dieux, soit des statues en général. Cf. Chantraine 1990, p. 6-7.

<sup>22</sup> Sève 1979, p. 327-359.

<sup>23</sup> Appareiller, équiper, garnir / organiser, disposer, construire.

Tout l'intérêt de ce terme réside, semble-t-il, dans sa formation sur la racine *agalma*. Mais il s'agit d'un *hapax*, ce qui n'est pas sans poser problème dans cette quête des termes grecs désignant des écrans architecturaux pour statue. D'autre part, il est employé pour désigner un bâtiment qui abrite une statue et non un groupe.

Le second terme que je souhaite signaler ici apparaît à Aphrodisias de Carie dans une inscription datée du II<sup>e</sup> s. de notre ère ; elle mentionne une andriantothèque. Le terme a été traduit par A. Boeckh<sup>24</sup> par l'expression latine *cella statuarum*. Les andriantothèques seraient donc des lieux abritant des statues, sans que le terme ne précise la nature exacte de l'édicule ainsi nommé ou la nature des statues qui y étaient abritées. La formation du mot sur ἀνδριά, dérivé de ἀνήρ, pourrait nous éclairer : l'on désigne ainsi l'image d'un homme, plus précisément, les statues d'hommes. Mais le terme a parfois servi à désigner une statue de femme ou de dieu<sup>25</sup>.

*CIG II 2749 (1843)*

Ἡ Ἀφροδείτη ἐκ τῶν ἰδίων προσόδων τὰς ἀνδριαντοθήκας κατεσκεύασεν, καὶ τὰς πυλίδας σὺν τοῖς ἐπιφερομένοις μετέθηκεν καὶ ἀνέστησεν καὶ ἐλευκούργησεν, ἐπιμεληθέντων Ζήνωνος τοῦ Ζήνωνος, Μενάνδρου Ἀπολλωνίου γ', Πηλέως Ἐγγενέτορος τοῦ Ἀττάλου, Ἡρακλείδου τοῦ Πίττα, Πελοπίδου τοῦ Εὐνού, νεωποιῶν.

Dans l'inscription d'Aphrodisias, andriantothèque est au pluriel (τὰς ἀνδριαντοθήκας) et désigne, comme l'ont montré les fouilles archéologiques menées depuis le XIX<sup>e</sup> s.<sup>26</sup>, les petites niches aménagées dans le mur est du téménos du temple – construit sous l'empereur Hadrien – et abritant probablement chacune une statue ou un relief. Le temple d'Aphrodite est en effet entouré de portiques sur ses trois côtés nord, sud et ouest tandis qu'à l'est se dresse un mur à colonnade très décoré, véritable *frons scenae* à 41 m en avant de la façade du temple ; c'est dans la face intérieure de ce mur qu'étaient aménagées des niches larges de plus de 2 m d'après la taille des fragments retrouvés<sup>27</sup>. Il ne s'agit donc pas de présentation architecturale de groupe statuaire, mais d'une décoration sculptée intégrée à une construction monumentale, ici un mur d'enceinte à colonnade corinthienne. Rien ne nous permet de préciser si les statues abritées dans

ces niches étaient des statues de la déesse ou des statues des donateurs.

J'ai fait une spécificité, dans le cadre de mon étude, du groupe par rapport à la statue isolée. Mais dans l'usage de ce vocable particulier d'andriantothèque dans la langue grecque de l'époque impériale, je ne crois pas que cela ait de l'importance. L'existence du terme dans cette inscription permet de nommer une structure abritant de la sculpture.

Ces deux termes<sup>28</sup>, qui restent des *hapax* jusqu'à aujourd'hui, pour des statues isolées, mais *a fortiori* pour des groupes, correspondent tout à fait, dans leur composition en grec, à mes « écrans architecturaux », mais pas dans les inscriptions qui les emploient. Il semble que ce soient des notions et une façon de nommer les lieux qui sont d'époque impériale. Aussi leur singularité ne doit pas nous arrêter. Il est intéressant de rappeler que le terme pinacothèque, que l'on traduit par galerie de tableaux et qui nous semble si familier, n'apparaît, dans les textes grecs, que chez le géographe Strabon<sup>29</sup>, tandis que

<sup>24</sup> A. Boeckh *et al.*, *Corpus Inscriptionum Graecarum*, II, Berlin, 1843, n<sup>os</sup> 1793-3809. Cf. également le commentaire qu'en fait C. Texier dans sa *Description de l'Asie Mineure*, 3<sup>e</sup> partie, 3<sup>e</sup> volume, Paris, 1849. D. McCabe, *Aphrodisias*, 1996 [en CDROM PHI 7, Packard Humanities Institute, Los Altos, California].

<sup>25</sup> Cf. Chantraine 1990, p. 88.

<sup>26</sup> Les premières fouilles eurent lieu en 1812 (Society of Dilettanti) ; elles furent suivies de campagnes françaises entre 1904 et 1914 (P. Gaudin), italiennes (G. Jacopi en 1937-38) et reprises au début des années 1960 par K. T. Erim (New York University).

<sup>27</sup> S. Doruk, The architecture of the temenos, in : C. Roueché, K. T. Erim (éds.), *Aphrodisias Papers : Recent work on architecture and sculpture*, Ann Arbor, 1990 (JRA Supplementary Series, 1), p. 66-74. L'ensemble de ce volume constitue la dernière synthèse parue sur le temple et le téménos d'Aphrodite.

<sup>28</sup> Ils avaient déjà été signalés par Jacquemin 1999, p. 114, dans son commentaire sur « les désignations du contenant en fonction de l'objet contenu ».

<sup>29</sup> Strabon, *Géographie*, XIV, I, 14 : nous sommes dans l'Héraion de Samos où semblent avoir été rassemblés de nombreux tableaux et œuvres d'art ; le terme de pinacothèque est employé une fois au singulier et une fois au pluriel. Notons également la présence du terme *naïskoï*, que je traduirais volontiers, ici, par édicule abritant des œuvres d'art antiques.

nous avons pu relever dix occurrences du terme chez les auteurs latins<sup>30</sup>.

Ainsi, les édifices conçus pour abriter des groupes sculptés servent à abriter au sens strict du terme, à mettre en valeur, à présenter cette offrande – plus ou moins précieuse selon le matériau qui servait à sa fabrication. Il faudrait pouvoir affirmer que, dans le monde grec, le matériau constitutif de l’offrande déterminait ou non la construction d’un abri. Parmi les statues fameuses que j’ai évoquées plus haut, celles du Philippeion (en or et en ivoire, composites, en marbre peut-être doré<sup>31</sup> ?), celles du groupe familial de Daochos dans le trésor des Thessaliens à Delphes (en marbre), celles de l’exvoto de Cratéros (en bronze) sont de matériaux différents, qui réagissent de manière variée aux conditions atmosphériques. Les deux premiers groupes étaient placés sous un toit, le troisième dans une niche hypèthre. Seule une étude exhaustive<sup>32</sup> me permettra de trancher sur cette question des matériaux des statues exposées sous abri.

Si ce n’est pas uniquement pour protéger leur offrande, restent deux objectifs que les dédicants de groupe sculpté ont pu souhaiter réaliser : mettre en valeur (mais le commentaire sur la mise en espace de ces offrandes statuariques ferait l’objet d’une autre communication) et isoler. C’est ici, me semble-t-il, que nous pouvons faire intervenir la notion de sacré.

## 2. Types d’écrins architecturaux

Quels étaient les objectifs des dédicants au moment de choisir le type de bâtiment pour abriter leur groupe statuaire ? Afin de répondre à cette question, je présenterai quelques exemples d’écrins architecturaux en allant des constructions les plus ouvertes sur l’extérieur aux constructions les plus fermées, dans lesquelles le groupe statuaire était totalement mis à l’écart. Tous les monuments que j’évoque sont bien connus ; leur présence dans cet exposé ne fait que servir ma démonstration.

### 2.1. Baldaquins ou monoptères

Le premier type d’écrin, le plus ouvert, est un bâtiment sans mur, constitué d’une simple colonnade supportant une toiture, qui répond au nom de baldaquin ou de monoptère. Ce type de construc-

tion est attesté dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., à Delphes par exemple, avec trois baldaquins, dont le monoptère de Sicyone<sup>33</sup>. C’est une forme élégante de baldaquin que les Athéniens utilisèrent pour honorer Rome et Auguste. Le monoptère de Rome et d’Auguste, dressé sur l’Acropole d’Athènes, vers 19 av. J.-C. a pu – c’est une hypothèse – abriter une ou deux statues dédiées à Rome et à Auguste<sup>34</sup>. Ces deux exemples montrent que le monoptère peut être bâti tant sur un plan rectangulaire (Delphes) que circulaire (Athènes)<sup>35</sup>.

L’exemple que je développe dans les lignes qui suivent est intéressant à plusieurs niveaux, mais peut-être avant tout pour sa non monumentalité. Il s’agit d’un petit bâtiment dressé sur l’agora d’Argos

---

<sup>30</sup> Pétrone, *Satiricon*, Pline l’Ancien, *Naturalis Historia*, Varron, *Res Rusticae*, et Vitruve, *De Architectura*, sont les auteurs latins qui emploient le terme de pinacothèque dans leurs descriptions des demeures romaines. Pausanias, dans sa description des Propylées de l’Acropole (I 22, 6) n’emploie pas de terme précis pour évoquer la pièce (*οἶκημα*) où étaient exposées des peintures ; le terme le plus spécifique que nous pouvons associer à ce dossier est celui de Stoa Poikilé, appellation commune du portique de Peisianax, employée par Pausanias (I 15, 1) pour désigner le portique dressé au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le côté nord de l’Agora d’Athènes.

<sup>31</sup> Cf. *supra* note 18 et ci-après.

<sup>32</sup> Celle qui est en cours dans le cadre de ma thèse de doctorat, préparée à l’université de Paris X - Nanterre sous la direction de B. Holtzmann (« Recherches sur la présentation architecturale des groupes statuariques en Grèce »). Les groupes sculptés de marbre sont placés dans des écrins munis d’une toiture, tandis que les bronzes sont exposés à ciel ouvert.

<sup>33</sup> Construction rectangulaire mesurant 4,18 m par 5,47 m, entourée de 4 par 5 colonnes, élevée vers 560 av. J.-C. (date indiquée par le chapiteau et la sculpture). Le musée de Delphes conserve les métopes sculptées de ce petit bâtiment.

<sup>34</sup> Il a sans aucun doute abrité une statue, peut-être deux si l’on en croit la dédicace qui évoque Rome et César Auguste (*IG II<sup>2</sup>* 3173). En dernier lieu, Holtzmann 2003, p. 216 et fig. 191 p. 217.

<sup>35</sup> Les textes semblent indiquer que c’est dans ce type de structure circulaire mais ouverte que les Cnidiens avaient abrité leur belle Aphrodite. Cf. Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXVI, 20. Je remercie A. Hermary de m’avoir suggéré de reprendre le dossier de la Cnidiennne. Voir désormais H. Bankel, Knidos : der hellenistische Rundtempel und sein Altar : Vorbericht, *AA*, 1, 1997, p. 51-71. J’ai récemment fait le point sur la question lors d’un colloque sur Aphrodite à Reading (“The Architectural Setting of the Cnidian Aphrodite”, mai 2008) ; voir aussi ma petite contribution à cette enquête parue dans *Histoire antique*, 36, 2008, p. 49-53 (« La tholos et l’Aphrodite de Cnide »).



(bâtiment D ; fig. 1). Il se présente comme une simple fondation rectangulaire de pôros (2,10 m par 3,65 m), entourée d'un muret de calcaire comme l'attestent les recreusements pour blocs dressés de chant (fig. 2). La pauvreté des vestiges empêche de dire quand cette base monumentale fut érigée, mais les fouilleurs l'ont attribuée à l'époque classique ou hellénistique<sup>36</sup>. Dans un second temps (peut-être au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), l'on procéda à un réaménagement de la structure : on inséra dans cette fondation, en la retaillant, quatre blocs percés d'un trou au lit d'attente (fig. 3) ; le fouilleur suggère que quatre poteaux ont dû être installés là et soutenir un toit pour couvrir l'offrande d'origine. Ce n'est donc que dans un second temps que la mise sous "toiture" permit aux Argiens de protéger le groupe statuaire exposé sur cette base<sup>37</sup>. Dès lors, il convient de se demander quel sens cette valorisation prit aux yeux des Argiens et quelle offrande avait à leurs yeux une importance si grande qu'il fallait l'abriter<sup>38</sup>. Pour finir, un petit temple romain fut installé à cet endroit au III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> s. après J.-C.

Ce type de construction minimale, le baldaquin, produisait avec peu de moyen un effet maximal, car les statues pouvaient être vues de toutes parts, tout en étant protégées par une toiture. L'on pouvait ainsi profiter des jeux de lumière et de perspective créés par les supports verticaux, quels qu'ils soient, qui entouraient les statues. L'on notera encore que le plan rectangulaire convient bien à la présentation d'un groupe sculpté<sup>39</sup> tandis que le plan circulaire semble plutôt conçu pour une seule statue.



Fig. 1 – Agora d'Argos : vue générale du bâtiment D (S. Montel).



Fig. 2 – Agora d'Argos, bâtiment D : angle de la fondation avec bloc recreusé en surface (S. Montel).

<sup>36</sup> M. Piérart, *Travaux de l'École française en Grèce en 1979. Argos. II. Agora*, *BCH*, 104, 1980, p. 694-696 et *BCH*, 105, 1981, p. 906.

<sup>37</sup> Comme me l'a très judicieusement fait remarquer L. Chazalon lors des discussions qui ont suivi ma communication, le diamètre des trous (autour de 0,15 m) invite à replacer là des poteaux pouvant soutenir une tenture plus qu'une toiture.

<sup>38</sup> Parmi tous les groupes statuaires qui se dressaient sur l'agora d'Argos, M. Piérart propose de replacer sur la fondation D le groupe en bronze du combat légendaire du loup et du taureau décrit par Pausanias en II 19, 7.

<sup>39</sup> Le monoptère de Sicyone aurait pu abriter, par exemple, le char commémorant la victoire du tyran de Sicyone aux 1<sup>ères</sup> courses de char des Concours Pythiques, en 582 av. J.-C.; il s'agit d'une hypothèse séduisante mais invérifiable.



Fig. 3 – Agora d’Argos, bâtiment D : bloc avec trou pour poteau au lit d’attente (S. Montel).

## 2.2. Niches hypèthres

La seconde catégorie porte l’appellation commune de niches, terme employé pour désigner des réalités bien différentes. Une niche, *stricto sensu*, est un creusement ménagé dans un mur afin d’y placer quelque chose ; par extension, il s’agit d’une construction indépendante présentant un mur de fond, des murs latéraux et une façade ouverte, ce qui permet d’encadrer les offrandes exposées à l’intérieur et de canaliser le regard vers ce contenu. Le lien avec les murs dans lesquels les niches sont établies est très net dans le sanctuaire de Delphes, où 5 niches sur les 9 recensées ont pris place dans un mur d'*analemma*<sup>40</sup> : les exemples choisis pour illustrer mon propos se situent le long du tronçon sud de la voie sacrée ; il s’agit des niches SD<sup>41</sup> n°115 à 118 qui ont été creusées au IV<sup>e</sup> s. dans l'*analemma* SD n°119 (fig. 4)<sup>42</sup>. Ces niches sont le plus souvent constituées de trois murs : les murs latéraux englobent les offrandes, tandis que le mur de fond bloque le regard. Ce troisième mur arrière sert également de fond et l’on doit certainement, pour avoir une idée exacte de l’effet produit, songer au contraste entre un mur de fond clair – ici en conglomérat et calcaire – et des statues en bronze se détachant sur ce fond (fig. 5). Sur l’esplanade du temple d’Apollon, d’autres niches ont été creusées dans l'*Ischégaon*, le mur nord qui maintient les terres du niveau supérieur. La niche de Cratéros, largement ouverte vers le temple, constituait par exemple un cadre très propice à la mise en valeur des statues de bronze qui racontaient l’épisode



Fig. 4 – Sanctuaire d’Apollon à Delphes : côté nord du tronçon sud de la « voie sacrée ». Niches SD n°115 à 118 – IV<sup>e</sup> s. (S. Montel).



Fig. 5 – Sanctuaire d’Apollon à Delphes : niche quadrangulaire SD n°115 ; largeur : 3,94 m ; profondeur : 2,75 m ; hauteur cons. : 3,94 m – IV<sup>e</sup> s. (S. Montel).

dans lequel le compagnon d’Alexandre était venu au secours du roi attaqué par un lion<sup>43</sup> (fig. 6). Malheureusement, à cause du remploi tardif, on n’a

<sup>40</sup> Les murs d'*analemma* sont les murs de soutènement des terrasses qui ont été construites à Delphes afin de rendre le terrain pentu plus facilement utilisable, constructible.

<sup>41</sup> Voir note 6.

<sup>42</sup> J. Fr. Bommelaer, *BCH*, 105, 1981, p. 474-481 et *BCH*, 108, 1984, p. 858-861.

<sup>43</sup> Cf. *supra*, p. 168.

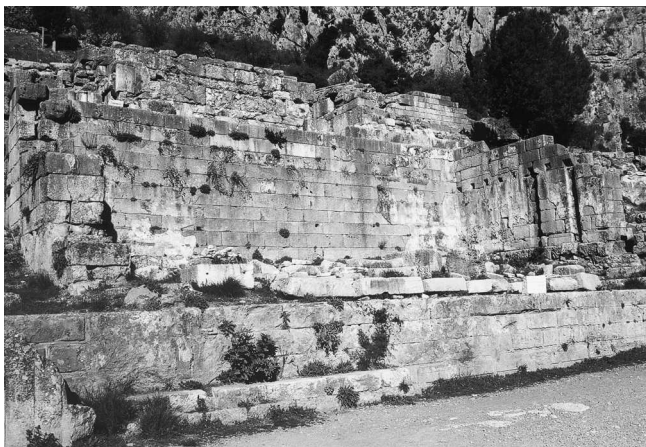


Fig. 6 – Sanctuaire d’Apollon à Delphes : niche de Cratéros SD n° 340 ; largeur : 15,27 m ; profondeur : 6,35 m – fin du IV<sup>e</sup> s. Des modifications tardives apparaissent sur cette photographie : la niche a été recreusée, divisée en trois, on y a ajouté un étage et un avant-corps (S. Montel).

pas retrouvé de trace de la base qui portait ces statues. Cependant la profondeur de la niche (6,35 m pour 15,27 m de largeur) incite à restituer, plutôt qu’une base rectangulaire allongée, une base qui permettait la disposition sur plusieurs plans des effigies constituant cette scène animée, une base qui suggérait l’interaction entre les différentes figures.

En effet, même si nous avons insisté sur les trois murs qui composent la niche et encadrent le groupe de statues, il ne faut pas laisser de côté le dispositif interne qui permettait d’installer l’offrande. Dans ces niches, comme dans d’autres écrans architecturaux, nous pouvons observer la reprise, pour disposer les statues, de formules déjà classiques, comme la base à degrés, répandue depuis l’époque archaïque, en l’insérant entre des murs dont j’ai souligné le rôle dans les lignes précédentes<sup>44</sup>. Ce n’est donc pas en matière de disposition des statues au sens strict du terme que ces constructions ont attiré mon attention. En général, les niches sont plus larges que profondes, ce qui montre que les dédicants qui les utilisaient souhaitaient avant tout profiter de l’étalement en largeur<sup>45</sup>. Parmi les constructions ouvertes en façade, elles forment un type de structure minimal, peu onéreux, qui permet d’isoler le groupe sculpté en attirant l’attention des spectateurs.

### 2.3. Bâtiments couverts et ouverts en façade

Les bâtiments couverts et dotés d’une façade à colonnade attestent, eux, d’une volonté de montrer le contenu tout en insérant les statues dans un véritable édifice.

L’édifice prostyle tétrastyle que je prends en exemple est érigé sur un podium dans le sanctuaire de Dionysos à Thasos ; il est composé d’une pièce en forme de Π qui abrite une base en arc de cercle pour 9 statues de marbre. Il manque aujourd’hui la partie gauche de la base, mais les inscriptions sur les faces antérieures des blocs de la moitié droite et les statues conservées<sup>46</sup> ont permis de comprendre que cette offrande commémorait un festival au théâtre de Thasos (fig. 7).

Comme les fouilles de l’École française d’Athènes l’ont révélé en mettant au jour une seconde offrande monumentale du même type, de proportions plus réduites et à la structure simplifiée<sup>47</sup>, dans l’angle nord-ouest du téménos, la formule associant habilement architecture soignée et statuaire de qualité avait semblé particulièrement réussie aux yeux des Thasiens<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Cf. Les exemples delphiens des niches SD n°117-118 dans lesquelles sont conservés les vestiges d’une base à degrés.

<sup>45</sup> Le même principe s’observe dans les portiques qui sont des constructions plus onéreuses que les niches (toiture et colonnade de façade ajoutent un coût important), mais qui n’ont bien souvent pas la même destination, les mêmes usages.

<sup>46</sup> Les inscriptions mentionnent Dionysos, sur le bloc du centre de la base, puis, de gauche à droite : la Tragédie, la Comédie, le Dithyrambe et le Nyctérinos, suivis des noms des acteurs ou des joueurs d’*aulos* célébrés pour leur succès. La tête de Dionysos est conservée (Musée de Thasos inv. 16 ; haut. cons. : 0,60 m), ainsi que la statue acéphale de la Comédie (Musée de Thasos inv. 652 ; haut. cons. : 1,71 m) et un masque de vieillard qu’a pu tenir la Tragédie (Musée de Thasos inv. 17 ; haut. cons. : 0,325 m). Le style des sculptures comme la graphie des inscriptions datent l’ensemble du Dionysion du 3<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Y. Grandjean, Fr. Salviat, *Guide de Thasos*, Athènes, 2000<sup>2</sup>, p. 92-94 ; Holtzmann 2005, p. 169-177.

<sup>47</sup> Une simple base à degrés avec colonnade en façade datée de la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>48</sup> L’émulation est un trait commun aux pratiques des Grecs de l’Antiquité qui se lit particulièrement bien dans les sanctuaires où les offrandes monumentales rivalisent – dans tous les sens du terme – avec leurs voisines.



Fig. 7 – Thasos, monument du sanctuaire de Dionysos, vue générale du bâtiment ; largeur : 9,70 m ; profondeur : 10,50 m – 3<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> s. (S. Montel).



Fig. 9 – Sanctuaire d'Apollon à Delphes, terrasse au N.-E. du temple : bâtiment SD n°514 ; largeur : environ 7 m ; profondeur : environ 9 m – début du III<sup>e</sup> s. (S. Montel).

Dans ce type de présentation de groupe statuaire, tout est de l'ordre du suggestif : le groupe statuaire est enclos, mais il se révèle à travers les colonnes de la façade (fig. 8). Il y a une analogie certaine entre ce type de bâtiment et les trésors ou les temples prostyles, que ce soit du point de vue de la forme d'ensemble, du plan, des proportions du bâtiment. Une interrogation commune à tous ces édifices est celle de l'accessibilité : parvenait-on jusqu'aux statues exposées dans la salle ? À Thasos, un escalier de six marches au sud, en façade, semble le suggérer ; il permet en effet de monter au sommet du podium sur lequel, pour des raisons topographiques évidentes, les bâtisseurs ont dû établir leur construction.

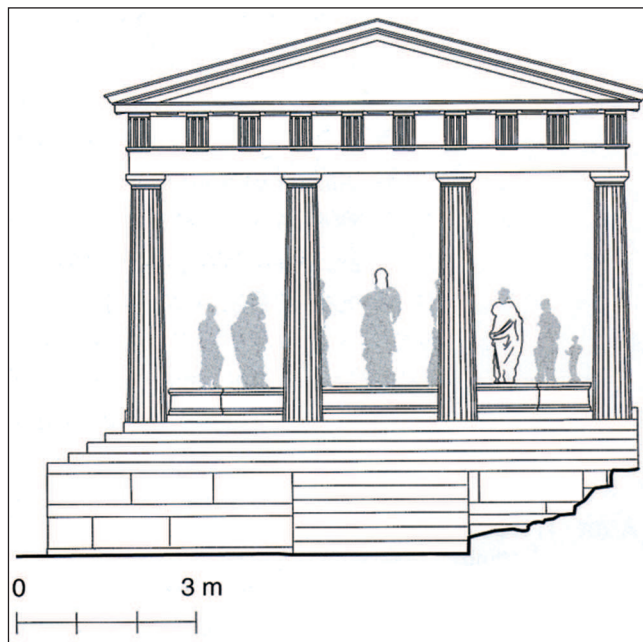


Fig. 8 – Élévation restituée du monument du sanctuaire de Dionysos de Thasos. 1/150 (dessin de M. Wurch-Kozelj et T. Kozelj, in : Y. Grandjean, Fr. Salviat, *Guide de Thasos*, Athènes, 2000<sup>2</sup>, fig. 47, p. 93).

Le succès de ce type de présentoir de groupes statuaires est confirmé par la présence, à Delphes, d'un bâtiment rectangulaire contenant une base "en fer à cheval" qui a pu accueillir 17 statues d'après les cavités d'encastrement conservées (fig. 9-10 ; largeur disponible entre les axes du dispositif en arc de cercle : 5,95 m). Comme à Thasos, il s'agit d'un bâtiment semi-ouvert contenant une base permettant d'associer les statues les unes aux autres. La restitution de la façade de ce petit édifice (7 m par 9 m environ) pose problème, car le terrain au sud de la base a été emporté : peut-être faut-il restituer deux antes, comme à Thasos. La couverture, elle, est assurée.

J'ai rappelé plus haut que la présentation d'un groupe statuaire sur une base en forme d'arc de cercle existait déjà ailleurs à Delphes dans les offrandes argiennes (SD n°112<sup>49</sup> et 113<sup>50</sup>) et dans la

<sup>49</sup> Cf. note 6.

<sup>50</sup> SD n°113 : hémicycle des rois d'Argos, après 369 av. J.-C. Il fait face à l'hémicycle SD n°112, dans une composition tout à fait réussie par laquelle les Argiens marquèrent à tout jamais cette portion de « voie sacrée ».

niche *SD* n°120, le long de la voie, par exemple<sup>51</sup>. Mais c'est l'association de ce type de base et d'un écrin architectural protégeant l'ensemble qui semble fournir une solution idéale dans la mise en valeur des groupes statuaire<sup>52</sup>.

## 2.4. Bâtiments fermés

Il existe deux types de bâtiments fermés qui ont accueilli des groupes de statues, présents à Delphes et à Olympie, où s'observent des solutions techniques novatrices dès le V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Sur la terrasse au N.-E. du temple d'Apollon de Delphes (fig. 10), avant la construction du bâtiment *SD* n°514, se dressait le « trésor » des Thessaliens, plus communément connu sous le nom de monument de Daochos II (*SD* n°511). Les travaux d'A. Jacquemin et de D. Laroche ont montré<sup>53</sup> qu'il s'agissait bien d'un bâtiment fermé, dans lequel on pouvait pénétrer par une simple porte sur le petit côté ouest du bâtiment. Le bâtiment est daté, par des traits techniques et pour des raisons historiques, vers 361 av. J.-C., tandis que les statues sont datées entre 336 et 332 av. J.-C.<sup>54</sup>. A. Jacquemin et D. Laroche font de ce bâtiment le trésor des Thessaliens, l'un des nombreux trésors qui furent élevés à Delphes entre le VII<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s.<sup>55</sup>. Dans leur article du *BCH*, le monument thessalien est nommé de manière neutre « monument de Daochos » ou « chambre thessalienne », mais, sur la fig. 16 que nous reproduisons (fig. 10), apparaît le terme *oikos*, ce qui souligne, comme je le disais en commençant, la difficulté que nous avons de nommer ce type de bâtiments contenant des statues.

Un parallèle peut-être fait à Delphes entre ce trésor des Thessaliens et un bâtiment voisin longtemps connu sous le nom de « *téménos* de Néoptolème », du fait d'une interprétation erronée d'un passage de Pausanias<sup>56</sup>, mais qui reste anonyme et que je nommerai simplement par son numéro de l'*Atlas*, *SD* n°507<sup>57</sup>. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de dimensions proches de l'offrande thessalienne, ouvert à l'est<sup>58</sup> ; il contient une base rectangulaire allongée conçue pour porter au moins 4 statues<sup>59</sup>. Il faut souligner que ces deux structures ne présentent aucune innovation en matière de présentation des statues : les bases rectilignes qui s'y trou-

vent portaient un groupe paratactique et non pas un groupe animé. Les statues conservées de l'ensemble de Daochos le confirment<sup>60</sup>. Sans doute est-ce parce que Daochos a réemployé un bâtiment pré-existant pour exposer son groupe statuaire qu'il s'est vu contraint de l'installer sur une base rectangulaire.

Il faut, face à ces structures, reprendre les questions que j'évoquais plus haut : qui entrant pour voir les statues totalement isolées du reste des offrandes ? Quand ? Fermait-on à clé le petit bâtiment ? L'orientation de la porte fait-elle sens ou est-elle simplement fonction de la place disponible ? Le trésor thessalien abrita pendant un court laps de temps un groupe familial, généalogique : son intégration dans un véritable bâtiment, rivalisant de taille avec bien des offrandes monumentales élevées dans le sanctuaire, l'emplacement choisi – une terrasse en surplomb par rapport à la terrasse du temple –, tous ces éléments participent-ils d'une revendication de statut ?

<sup>51</sup> *SD* n°120 est une niche en arc de cercle de l'époque hellénistique, située sur le tronçon sud de la voie, un peu plus vers l'ouest.

<sup>52</sup> Il s'agit là d'un type de bâtiment méconnu ; la recherche en cours montrera que cette forme a eu un certain succès.

<sup>53</sup> *BCH*, 125-1, 2001, p. 305-332, avec bibliographie sur le bâtiment et le groupe statuaire.

<sup>54</sup> L'inscription gravée sur la face antérieure des blocs de base nous apprend que Daochos II de Pharsale offrit ce groupe à Delphes alors qu'il y était hiéromnémon. Les comptes de Delphes ont permis de placer la charge de Daochos II entre 336 et 332 avant notre ère.

<sup>55</sup> Le premier semble être le trésor des Corinthiens (*SD* n°308) ; les derniers sont élevés au IV<sup>e</sup> s. avant que l'espace delphique ne soit totalement saturé et que s'y développent d'autres types d'offrandes, piliers et colonnes notamment, qui occupent verticalement les lieux.

<sup>56</sup> Livre X 24, 6.

<sup>57</sup> Fig. 10 (1) : bâtiment anonyme.

<sup>58</sup> Largeur : 12,20 m ; profondeur : 8 m. Les deux bâtiments ont certainement été contemporains, au moins durant quelques années ; l'on comprend donc que *SD* n°507 ne pouvait qu'être ouvert à l'est, sinon, il aurait fallu se glisser entre *SD* n°511 et 507 afin de pénétrer dans ce dernier !

<sup>59</sup> Base rectangulaire à trois degrés ; l'assise supérieure a été préparée (surface piquetée) pour recevoir 4 statues.

<sup>60</sup> Six statues sur les neuf d'origine sont conservées au Musée de Delphes, ainsi que la plinthe d'une septième.

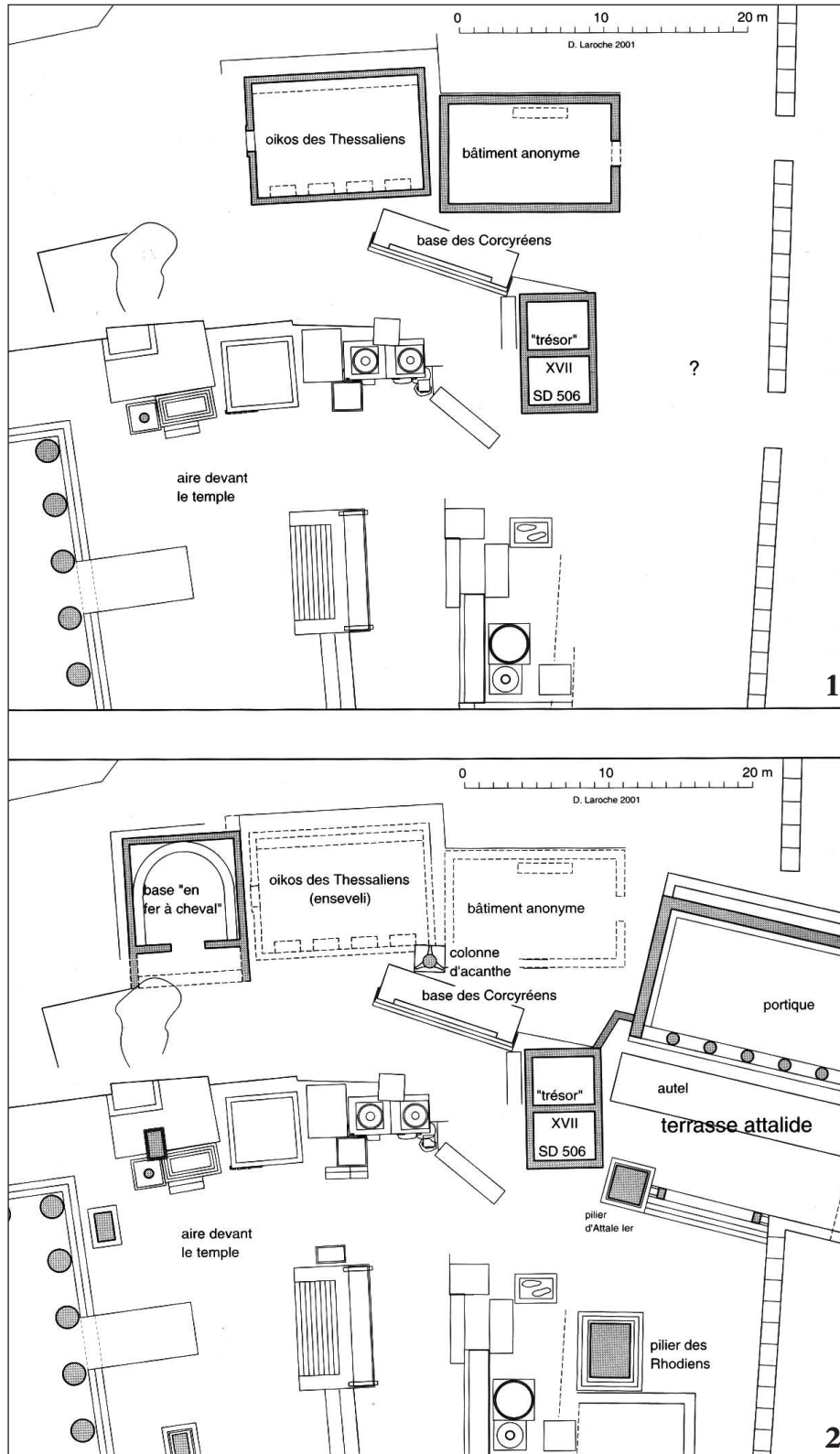


Fig. 10 – Sanctuaire d'Apollon à Delphes : états successifs de la région Nord-Est du sanctuaire vers 330 av. J.-C. (1) et vers 200 av. J.-C. (2). (plans de D. Laroche, in : Jacquemin, Laroche 2001, fig. 16, p. 331).

Les mêmes problèmes se posent pour le Philippeion d'Olympie qui est lui aussi un bâtiment totalement fermé par un mur, percé d'une porte ouvrant vers l'*Altis*<sup>61</sup>. De plan circulaire, entouré d'une colonnade péripptère, il fut construit dans le sanctuaire de Zeus à Olympie après la bataille de Chéronée en 338 et avant la mort d'Alexandre en 323 av. J.-C.<sup>62</sup>. Ce type d'écrin architectural est le développement du baldaquin circulaire, mais il s'agit d'un bâtiment plus protecteur puisqu'il est complètement fermé. Il s'agit d'une véritable *tholos*. Ces bâtiments ronds sont particulièrement difficiles à réaliser, du point de vue technique (surtout pour la toiture) ; ils sont donc très coûteux, et leur destination reste un peu énigmatique : certaines *tholoi* sont civiques – elles peuvent servir de lieu d'assemblée – (Agora d'Athènes, V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), leur plan circulaire est utilisé pour des raisons pratiques (les *tholoi* servant d'établissement de bains, à Amathonte de Chypre et Gortys d'Arcadie par exemple) ; d'autres encore ont une destination culturelle (*tholos* d'Érétrie au V<sup>e</sup> s., d'Asclépios à Épidaure au IV<sup>e</sup> s., Arsinoeion du sanctuaire des Grands Dieux de Samothrace au début du III<sup>e</sup> s., ou encore *hèrôn* de Ptolémée II et Arsinoé à Limyra<sup>63</sup> – sanctuaire dynastique). Doit-on lire dans le choix de cette forme architecturale raffinée une volonté de Philippe II et d'Alexandre d'associer les statues de la famille de Macédoine à un type d'édifice parfois voué au culte ? L'ouverture du bâtiment vers l'*Altis* et la présence de dorure<sup>64</sup> pour des statues de type dynastique iraient dans ce sens. Mais une dernière fonction peut être associée aux *tholoi*, celle de *tholos*-trésor. Il semble en effet que la *tholos* érigée au début du IV<sup>e</sup> s. dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia à Delphes aurait pu servir à abriter des offrandes précieuses faites à la déesse<sup>65</sup>. Dès lors, le Philippeion pourrait être l'une de ces *tholoi*-trésors<sup>66</sup>. Quoi qu'il en soit, par ce geste, en élevant un type de construction alors très en vogue, mais encore absent du sanctuaire de Zeus, Philippe et Alexandre affirment en plein cœur de la Grèce la grandeur de la Macédoine.

## Conclusion

Ainsi, contrairement aux offrandes exposées en plein air, dans des niches ou sous des portiques, les statues et objets placés dans des bâtiments fermés n'étaient visibles ni de tous ni de loin. La conception d'un groupe statuaire complètement enfermé

dans une construction relève donc d'un tout autre type de démarche. La dimension particulière de ces écrins architecturaux réside, à ce que je crois, en ce qu'ils monumentalisent, isolent, séparent aux yeux des pèlerins et visiteurs des sanctuaires le groupe sculpté ainsi mis en valeur. Le bâtiment, les prouesses techniques qu'il affiche, le raffinement de sa décoration sont autant de critères qui répondent à l'esprit d'émulation qui régnait dans les sanctuaires. Les manipulations, les agencements, les arrangements ne sont pas réservés aux "statues de culte" ; ils sont au contraire bien attestés pour les groupes votifs et honorifiques dont l'archéologie a conservé le mode d'exposition.

---

<sup>61</sup> Il s'agit de la restitution admise dans l'état actuel de la documentation. Une étude architecturale en cours pour l'anastylose du bâtiment doit préciser les choses.

<sup>62</sup> On admet généralement qu'Alexandre fit terminer les travaux avant son départ pour l'Asie. Mais il est tout à fait possible que le Philippeion ait été achevé du vivant de Philippe, entre l'été 338 et juin 336. Des indices techniques semblent le montrer.

<sup>63</sup> J. Borchhardt, Bericht der Limyra, Grabung 1984, in : *VII Kazi Sonuçlari Toplantisi*, Ankara, 1985, p. 467-470.

<sup>64</sup> Pour associer la description de Pausanias et la base des statues qui est conservée, on propose de restituer, à titre d'hypothèse, et à la suite des observations rapportées par P. Schultz, des statues de marbre dorées. Les travaux de B. Bourgeois et Ph. Jockey sur la dorure des statues hellénistiques de marbre de Délos montrent que la pratique était courante : La dorure des marbres grecs. Nouvelle enquête sur la sculpture hellénistique de Délos, *Journal des Savants*, juillet-décembre 2005, p. 253-316.

<sup>65</sup> Sur ce bâtiment dont la destination demeure incertaine : J.-Fr. Bommelaer, *Guide de Delphes, Le site*, Athènes, 1991, p. 65-68 ; G. Roux, La tholos de Delphes, in : J. R. McCredie, G. Roux, S. M. Shaw & J. Kurtich (éds.), *Samothrace, The rotunda of Arsinoe*, Princeton, 1992, II. Structure and style, p. 186-191.

<sup>66</sup> Notons encore que, parmi les exemples de *tholoi* cités, trois datent du IV<sup>e</sup> s. et deux sont dus à des architectes dont on a conservé le nom, ce qui souligne la qualité de ces édifices (1<sup>er</sup> quart du IV<sup>e</sup> s. pour celle d'Athéna Pronaia à Delphes, traité de Théodore de Phocée ; vers 360-350 av. J.-C. pour celle de l'Asclépiéion d'Epidaure, par Polyclète le Jeune). L'architecte du Philippeion, lui, n'est pas connu.

Les écrins architecturaux pour groupe sculpté jouent le même rôle que le temple qui abrite la statue de la divinité ; mais ils mettent également en valeur le groupe statuaire grâce à des solutions architecturales adaptées. La construction relève du même type de conception, tout en étant attachée à des statues qui ne recevaient pas un culte, n'étaient pas l'objet de rites particuliers ; je pense bien sûr aux groupes honorifiques présentant des statues d'humains ; leur mise en place dans un sanctuaire

plaçait l'action commémorée, la scène représentée quelle qu'elle soit, sous la protection et le regard des dieux. Mais le groupe était placé dans un isolement qui a pu, à mon sens et dans certains cas particuliers, sacraliser un groupe sculpté.

En isolant le groupe statuaire des offrandes simplement disposées sur leur base, en plein air, l'écrin architectural qui l'abritait servait-il à marquer un caractère sacré? C'est la question qui reste à débattre.

### Abréviations bibliographiques

**Chantraine 1990** : P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1990.

**Holtzmann 2003** : B. Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes*, Paris, 2003.

**Holtzmann 2005** : B. Holtzmann, Praxias et fils : un atelier de sculpture attique actif à Thasos durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., in : *Meisterwerke Internationales Symposium anlässlich des 150. Geburtstages von Adolf Furtwängler* (Fribourg en Brisgau, 2003), Munich, 2005, p. 169-177.

**Hübner 1993** : A. Hübner, *Repertorium der griechischen Rechtinschriften. Faszikel 1. Troas – Mysien*, Munich, 1993.

**Jacquemin 1999** : A. Jacquemin, *Offrandes monumentales à Delphes*, Rome, 1999 (BEFAR 304).

**Jacquemin, Laroche 2001** : A. Jacquemin, D. Laroche, Le monument de Daochos ou le trésor des Thessaliens, *BCH*, 125-1, 2001, p. 305-332.

**Sève 1979** : M. Sève, Un décret de consolation à Cyzique, *BCH*, 103, 1979, p. 327-359.